

Marc LAYCURAS (1989-2019)

Mort pour la France

Dossier rassemblé par Michel DESRENTES (#007)



Marc Laycuras est né le 12 janvier 1989 à Cholet (Maine-et-Loire), fils de Philippe Laycuras, sous-préfet à Brive (Corrèze) après avoir été commissaire délégué de la République en Province-Sud de Nouvelle-Calédonie et de Marie-Josée Hervé.

Marc fait ses études secondaires en Lozère puis à Tulle en Corrèze au collège Clémenceau puis au lycée Edmond-Perrier de 2004 à 2007 où il obtient le baccalauréat série S avec mention Bien.

Il est admis sur concours à l'École du Service de santé des armées de Bordeaux (Santé Navale) qu'il intègre le 01 août 2007. Il reçoit le matricule 0718 de la promotion 2007, baptisée en 2008 : *Promotion Compagnons de la Libération*.

Il débute ses études à la faculté de médecine et de pharmacie à Bordeaux puis l'École de Santé Navale fermant le 30 juin 2011, la promotion est transférée à l'École de Santé des Armées de Bron. Il s'inscrit alors en faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon. Reçu à l'examen classant national (ECN) en 2014, il intègre l'École du Val de Grâce à Paris et il effectue son internat en médecine générale à l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy à Clamart avec le grade d'Interne des hôpitaux des armées.

Il s'investit beaucoup auprès des malades et des militaires blessés en opérations extérieures. Il complète sa formation par un stage au sein de l'unité d'élite du GIGN à Satory. Il s'inscrit par ailleurs à l'université de Paris XI, faculté de médecine de Paris-Sud et il soutient sa thèse de médecine à l'École du Val de Grâce le 13 octobre 2017 sur : *Étude de la sensibilité et spécificité des signes cliniques et biologiques dans le diagnostic d'appendicite aiguë chez l'adulte*.

Il est promu médecin des armées à compter du 01 janvier 2018 (médecin-capitaine). Le 2 janvier 2018, il est affecté à la 120^{ème} antenne médicale du Mans rattachée au 14^{ème} centre médical des armées au profit des marsouins du 2^{ème} RIMa. En octobre 2018, Marc Laycuras s'inscrit en Capacité de Médecine d'Urgence à la faculté de médecine Paris Descartes.

Le 7 juillet 2018, il épouse à Sainte-Fortunade en Corrèze, Marion Coudert, jeune médecin comme lui, qu'il a connu au lycée à Tulle et qui exerce en gériatrie au centre hospitalier du Mans.

Il rejoint le Mali le 12 février 2019 pour sa première opération extérieure et participe au soutien comme médecin du poste médical du 2^{ème} RIMa à Tombouctou.

Ensuite, il est désigné pour soutenir le groupe tactique interarmes (GDT Richelieu) dans le cadre de l'opération Barkhane menée dans la bande sahélo-saharienne contre les groupes armés terroristes.

Le 2 avril 2019, il a 30 ans, il est mortellement blessé à la suite du déclenchement d'un engin explosif improvisé au passage de son véhicule blindé (VAB SAN) lors d'une opération dans la Gourma à l'ouest de Gao. Il est évacué en hélicoptère et décède à l'antenne chirurgicale de Gossi. Les djihadistes du Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM) revendiquent l'attaque dans un communiqué sur les réseaux sociaux.

L'émotion est très vive à travers toute la France et le Président de la République adresse ses sincères condoléances à son épouse, sa famille, ses amis et au Service de Santé des Armées en soulignant le travail de soutien indéfectible aux Forces.

Un hommage national lui est rendu le 8 avril à Paris. Une haie d'honneur est mise en place sur le pont Alexandre III, composée d'associations d'anciens combattants, de quelques pensionnaires des Invalides,

de militaires de tout corps, de civils et surtout de médecins des armées en activité et en retraite venus en très grand nombre pour rendre un dernier hommage à leur jeune camarade. Au cours des honneurs funèbres militaires rendus aux Invalides, il est promu médecin principal et reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame de Tulle.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial de Sainte-Fortunade.

Marc Laycuras est titulaire de la Médaille de la Défense nationale, puis à titre posthume il reçoit le grade de Chevalier de la Légion d'honneur, la Croix de guerre des TOE, la médaille du Combattant et la médaille d'Outre-mer. De nombreux hommages lui ont été rendus à l'Assemblée nationale, au Sénat et au cours de la cérémonie aux Invalides.

